

ENGAGEMENTS FP2020



GOVERNEMENT DU BURKINA FASO

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/BURKINA-FASO](http://www.familyplanning2020.org/burkina-faso)

Le gouvernement du Burkina Faso a mis à jour son engagement au Sommet sur la planification familiale à Londres, Royaume- Uni, le 11 juillet 2017.

RÉSUMÉ

Le Burkina Faso s'est engagé à repositionner la planification familiale comme l'une des stratégies majeures de son développement économique et social. En effet, il est démontré que la non maîtrise de la population a des répercussions négatives sur l'environnement et l'offre en services sociaux de base à la population (santé, éducation, logement,...). Ainsi, le ministère de la santé avec l'appui des partenaires techniques et financiers œuvre à amplifier l'offre des prestations de qualité et la demande de la population en matière de planification familiale. Pour ce faire, l'un des effets attendus du nouveau référentiel du pays, le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020), consiste au développement du capital humain afin d'accélération la transition démographique et déclencher le dividende démographique. Aussi, le gouvernement travaille à ce qu'il y est la gratuité de la planification familiale pour les femmes qui en ont besoin. La progression de la prévalence contraceptive au Burkina Faso (de 15 % en 2010 à 22,5% en 2015) est un motif d'espoir pour réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale élevés.

IMPACT ANTICIPÉ

1. Réduire l'indice synthétique de fécondité actuel de 5,4 enfants par femme (2015) à 4,7 enfants par femme d'ici 2020
2. Faire passer le taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union de 22,5% (2015) à 32% en 2020, ce qui équivaut à mettre 452 095 femmes additionnelles sous méthodes contraceptives modernes d'ici 2020.

ENGAGEMENT 1: Augmenter d'au moins 10% chaque année la ligne budgétaire allouée par l'Etat à l'achat des produits contraceptifs de 2017 à 2020.

Impact attendu

1. Mettre 452 095 femmes additionnelles sous méthodes contraceptives modernes d'ici 2020

Actions proposées

1. Préparer un argumentaire (Ambassadrice de la PF, OSC, techniciens du MS, PTF) pour justifier la nécessité de l'augmentation de la ligne budgétaire consacrée à l'achat des produits contraceptifs (2017)
2. Plaidoyer à mener par le Ministre de la santé auprès de son homologue des Finances pour la révision de la ligne (2018)
3. Plaidoyer mené par l'Ambassadrice de la PF auprès du Président du Faso (2017)
4. Plaidoyer mené par l'Ambassadrice de la PF auprès des députés de l'Assemblée Nationale (2017)

ENGAGEMENT 2: Amener d'ici 2020, cinquante pour cent (50%) des collectivités territoriales à inscrire une ligne dans les budgets communaux pour le financement des activités de PF à partir de 2018.

Impact attendu

1. Passer d'un Taux de prévalence contraceptive moderne (TPCm) actuel de 22,5% à 32% d'ici 2020.

Actions proposées

1. Préparer un argumentaire (OSC) pour justifier la nécessité d'une mobilisation de ressources financières domestiques notamment auprès des conseils municipaux pour la PF (2017)
2. Faire un plaidoyer auprès de l'Association des Municipalités du Burkina Faso pour l'inscription d'une ligne budgétaire consacrée aux activités de PF dans les budgets communaux à partir de 2018
3. Faire un plaidoyer auprès des Ministres de l'Administration Territoriale, celui des Finances, de l'Association des municipalités du Burkina Faso pour la création d'une ligne budgétaire destinée à la PF dans les budgets communaux (2017)
4. Mettre en place un mécanisme de suivi et assurer l'application effective des engagements financiers des Maires à financer la PF

ENGAGEMENT 3: Mettre à l'échelle la politique de délégation des tâches aussi bien pour les agents des centres de santé (infirmiers brevetés, accoucheuses auxiliaires, pharmaciens, vendeurs en pharmacie) que pour les agents de santé à base communautaire (ASBC) d'ici fin 2018.

Impact attendu

1. Réduction des besoins non satisfaits en planification familiale de 19,4% (2015) à 15 % d'ici 2020.

Actions proposées

1. Réviser les Politiques Normes et Protocoles (PNP) de SR pour permettre aux infirmiers Brevetés et autres agents de santé (non autorisés actuellement) d'administrer les méthodes contraceptives de longue durée d'action (2017) et aux Agents de Santé à Base communautaires de fournir les injectables sous cutané (Sayana Press) et pilules en première intention (2017).
2. Ouvrir des concertations avec les 2 Ordres professionnels (Médecins, pharmaciens)
3. Assurer le suivi de la mise en œuvre de la décision et l'évaluation (2018-2020)

ENGAGEMENT 4: Assurer la gratuité de la planification familiale.

Impact attendu

1. Réduire l'indice synthétique de fécondité actuel de 5,4 enfants par femme (2015) à 4,7 enfants par femme d'ici 2020
2. Faire passer le taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union de 22,5% (2015) à 32% en 2020, ce qui équivaut à mettre 452 095 femmes additionnelles sous méthodes contraceptives modernes.
3. Réduction des besoins non satisfaits en planification familiale de 19,4% (2015) à 15 % d'ici 2020

Actions proposées

1. Elaborer les termes de référence de costing (2017)
2. Mobiliser les ressources nécessaires au costing (2017)
3. Conduire le costing des coûts de la PF (2017)
4. Valider les résultats du costing (2017)
5. Préparer un argumentaire (OSC) pour montrer les gains énormes et retombées importantes aussi bien économiques que sanitaires que l'Etat obtiendra en investissant dans la gratuité de la FPPP (2018)
6. Joindre à l'argumentaire sur les gains pour l'Etat (retour sur investissement) la nécessité de lever toutes barrières financières à l'accès des femmes y compris les jeunes femmes en post-partum à la PF, pour que l'Etat bénéficie réellement de l'impact de cette intervention (2018)
7. Faire un plaidoyer auprès des plus hautes autorités (des Finances, du Premier Ministère et de l'Assemblée nationale) pour le passage à la gratuité de la PF PP (fin 2018)
8. Assurer le suivi de la prise de décision relative au passage à la gratuité de la PF PP et de sa mise en œuvre (2018-2020)
9. Inclure la PF dans l'assurance maladie universelle (AMU) comme action future pour soulager le gouvernement dans le long terme (après 2020)

ENGAGEMENT 5: Mettre en place sous l'égide de SEM le Premier Ministre, une instance multisectorielle de coordination des questions liées au Dividende Démographique d'ici fin 2018

Impact attendu

1. La réduction de la fécondité : passer d'un ISF de 5,4 (2015) à 4,7 enfants par femme d'ici 2020 en prenant en compte les autres ministères (éducation, jeunesse, femme, finances,...)

Actions proposées

1. Mettre en place l'observatoire pour le Dividende Démographique
2. Disséminer le Modèle Dividende Démographique
3. Tenir les sessions du cadre de concertation selon les périodicités définies dans le décret (2018-2020)

Le texte qui suit résume l'engagement pris par la Première Dame Chantal Compaoré au nom du gouvernement du Burkina Faso au Sommet de Londres sur la planification familiale, le 11 juillet 2012.

Objectifs

1. Augmenter le taux de prévalence de la contraception en le faisant passer de 15 % en 2010 à 25 % en 2015, ce qui signifie permettre à 400 000 autres femmes d'utiliser les méthodes modernes de contraception.

Engagements financiers

La prévision de budget établie par le Burkina Faso pour le plan d'action national devrait atteindre 38 millions de dollars américains pour la période 2011-2015. Le pays va maintenir le financement gouvernemental pour les produits contraceptifs à 1 million de dollars américains par an, et va accroître les ressources allouées à la PF dans les budgets de l'État.

Politique et engagements politiques

Le Burkina Faso mettra en oeuvre le plan d'action national pour la PF et la santé maternelle développé en 2011 dans le cadre du partenariat Ouagadougou. Le pays va maintenir la planification familiale comme une priorité majeure des politiques de développement, en appliquant efficacement les instruments juridiques existants en matière de santé génésique et en réduisant le coût des produits contraceptifs. Il vise à renforcer les partenariats avec le secteur privé et les OSC pour la prestation de services.

Engagements concernant le programme et les prestations de services

Le Burkina Faso va définir et élaborer des stratégies pour faire participer les hommes, soutenir l'innovation en étudiant un lancement pilote de Depo-subQ/Uniject, établir une surveillance régulière et active de la disponibilité des produits contraceptifs à tous les niveaux, et mesurer et évaluer rigoureusement la mise en oeuvre du plan d'action national pour garantir que les objectifs sont atteints.

The Government of Burkina Faso updated its commitment at the Family Planning Summit in London, UK on July 11, 2017. The following summarizes the government's family planning goals and policy, financial, and programmatic pledges. The full commitment will be provided here soon.

Burkina Faso is committed to reposition family planning as one of the major strategies of economic and social development. Indeed, it is demonstrated that population growth can have a negative impact on the environment and the supply of basic social services to the population (i.e. health, education, housing), Thus the Ministry of Health is working with the support of technical and financial partners to boost the supply of quality services and the public demand for family planning. To do this, one of the expected effects of the new National Economic and Social Development Plan (2016-2020 PNDES), is the development of human capital to accelerate the demographic transition and trigger the demographic dividend. Also, the government is planning to provide free family planning to women in need. The increase in contraceptive prevalence in Burkina Faso (15% in 2010 to 22.5% in 2015) will help reduce high maternal and neonatal mortality.

The following text summarizes the commitment made by First Lady Chantal Campaoré on behalf of the Government of Burkina Faso at the London Summit on Family Planning on July 11, 2012.

Objectives

1. Burkina Faso's objective is to increase CPR from 15% in 2010 to 25% in 2015, equaling 400,000 additional women using modern contraceptive methods.

Financial Commitments

Burkina Faso's budget estimate for the national action plan is forecasted to be US \$38 million for 2011-2015. The country will maintain government funding for contraceptive commodities at US \$1 million annually and will increase the resources allocated to family planning in state budgets.

Policy & Political Commitments

Burkina Faso will implement the national action plan for family planning and maternal health developed in 2011 in the context of the Ouagadougou Partnership. The country will maintain family planning as a central priority of development policies, effectively enforcing existing legal instruments on reproductive health and reducing the cost of contraceptive commodities.

Program & Service Delivery Commitments

Burkina Faso will define and develop strategies for engaging men; will support innovation by studying a pilot introduction of Depo-subQ in Uniject; will establish regular and active monitoring of the availability of contraceptive commodities at all levels; and will rigorously measure and evaluate the national action plan implementation to ensure targets are met. It will also seek to boost partnerships with the private sector and civil society organizations for service provision.